

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 23 février 2010

CG 10/5^{ème}/I-12

PERSONNEL DEPARTEMENTAL

LA FORMATION DU PERSONNEL TERRITORIAL

—
La loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale a profondément modifié la formation du personnel territorial, plaçant désormais l'agent et la négociation au coeur du dispositif.

Conformément au texte précité, la collectivité établit chaque année un **Plan de Formation** et le soumet à l'approbation du Comité Technique Paritaire.

Tout comme lors du Budget Primitif précédent, il m'est apparu opportun de vous présenter **un bilan de la formation au sein de notre collectivité**.

I - LA FORMATION AU CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE EN QUELQUES CHIFFRES

a) l'évolution des effectifs de la collectivité depuis 2005 :

Situation des effectifs au 31 décembre.

2005	2006	2007	2008
785	825	985	1157

* Données issues des bilans sociaux. Ne sont comptabilisés ni les agents du Centre Départemental de l'Enfance et de l'IMEP de MIMIZAN, qui relèvent de la Fonction Publique Hospitalière, ni les assistants familiaux qui bénéficient d'un dispositif de formation spécifique.

b) bilan des formations des agents :

TYPE DE FORMATIONS	2005	2006	2007	2008
Formation de perfectionnement "INTRA"	18 stages 330 jours 165 agents	55 stages 709 jours 316 agents	50 stages 723 jours 285 agents	64 stages 1273 jours 561 agents
Formation de perfectionnement individuelle	1110 jours 551 agents	929 jours 327 agents	559 jours 201 agents	449 jours 319 agents
Préparations concours	509 jours 57 agents	434 jours 74 agents	421 jours 44 agents	883 jours 74 agents
Formations obligatoires	757 jours 26 agents	764 jours 30 agents	896 jours 38 agents	677 jours 61 agents
VOLUME TOTAL FORMATION	2706 jours 799 agents	2836 jours 747 agents	2599 jours 568 agents	3282 jours 1015 agents

Les chiffres relatifs au bilan 2009 ne sont pas arrêtés.

Un même agent peut participer à plusieurs formations.

c) préparations et réussites aux concours et examens professionnels depuis 2003 ayant entraîné une nomination en catégorie supérieure :

ANNEES	EFFECTIFS COLLECTIVITE	AGENTS EN PREPARATION PAR CATEGORIES			LAUREATS CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS			TOTAL
		A	B	C	A	B	C	
2005	785	4	16	37	5	3	1	9
2006	825	3	15	56	1	10	1	12
2007	985	1	6	37	4	14	1	19
2008	1157	17	17	12	2	5	31	38
TOTAL		35	79	238	17	36	36	89

L'accès aux concours est libre. Il n'est pas nécessaire de suivre préalablement une préparation organisée par le CNFPT pour se présenter à un concours interne ou externe ou à un examen professionnel.

d) évolution du budget de la formation depuis 2005 :

Les chiffres présentés tiennent compte de la cotisation obligatoire versée au CNFPT, ainsi que des frais pédagogiques et des frais de déplacement (les chiffres relatifs au bilan 2009 ne sont pas arrêtés).

2005	2006	2007	2008
248 481 €	256 517 €	285 526 €	347 158 €

e) l'accueil des stagiaires non rémunérés :

2005	2006	2007	2008
100	118	100	121

Il est à noter que, pour des stages d'une durée supérieure ou égale à 2 mois consécutifs, les stagiaires sont désormais rémunérés par la collectivité conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, ainsi que du décret du 21 juillet 2009, relatif aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur dans les administrations et établissements publics de l'Etat. Cette modalité a été décidée suivant délibération de l'Assemblée Départementale en date du 29 novembre 2009.

II – LE PLAN DE FORMATION 2010

Le Plan de Formation 2010 a été **validé par le Comité Technique Paritaire** du 18 décembre 2009 et quatre axes ont été identifiés :

a) le développement des techniques professionnelles de base :

Il s'agit de perfectionnement ou d'acquisition de nouveaux savoirs en technique administrative, maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication, hygiène et sécurité des agents dans l'exercice de leurs missions (habilitations, certificats d'aptitude et permis divers).

Sur ce dernier point, il convient de souligner que le plan triennal de formation « manipulation des extincteurs » élaboré afin de résorber rapidement le déficit de formation des agents de la collectivité se poursuit.

Le tableau ci-dessous permet également d'appréhender l'évolution des formations de sécurité mises en oeuvre depuis 2005.

DOMAINES	2005	2006	2007	2008	2009
Habilitations Electriques					
- Stagiaires	20	29	28	24	20
- Journées	25	35	36	24	20
CACES					
- Stagiaires	-	3	42	94	207
- Journées	-	7,5	84	196.5	414
Produits Phytosanitaires					
- Stagiaires	-	1	-	-	-
- Journées	-	1	-	-	-

DOMAINES	2005	2006	2007	2008	2009
Sauveteurs Secouristes du travail					
- Stagiaires	22	50	61	91	78
- Journées	22	55	81	91	78
HACCP					
- Stagiaires	-	-	15		
- Journées	-	-	30		
Formation « prise de poste »					
STA (signalisation temporaire, sécurité et prévention, sécurité routière)					
- Stagiaires			-	56	
- Journées			-	33	
Mise à disposition nouveau matériel STA (broyeur de branches, tracteur débroussailluse, camions, épareuse)					
- Stagiaires				44	48
- Journées				22	48
ACMO TOS (FI+FC)					
- Stagiaires				19	15
- Journées				27	17
Maîtrise risques routiers					
- Stagiaires				9	9
- Journées				9	9
Manipulation des produits d'entretien					
- Stagiaires				23	
- Journées				11,5	
Gestes et postures (PRAPE)					
- Stagiaires	-	-	12	30	10
- Journées	-	-	24	60	20
TOTAL					
- Stagiaires	42	83	158	390	387
- Journées	47	98,5	255	474	606

b) anticiper ou faciliter la mise en œuvre des politiques et des compétences de la collectivité départementale :

La diversité des compétences, la nécessaire réactivité liée à la proximité avec les usagers ainsi que des domaines en perpétuelle mutation imposent aux agents une formation continue dans tous les domaines.

c) développer les compétences managériales et inscrire la formation dans cette démarche :

Cet axe permet de sensibiliser et d'accompagner les agents qui le souhaitent, dans leur fonction d'encadrement, d'animation d'équipe et de conduite de projet.

d) accompagner les formations personnelles.

Il s'agit de favoriser les évolutions de carrière des agents qui le souhaitent, en soutenant leur projet professionnel.

III – LE BUDGET PREVISIONNEL DU PLAN DE FORMATION 2010.

Le nombre de demandes de formation inscrites au Plan de Formation 2010, s'établit à 958, pour un coût prévisionnel de 78 574 €.

Il s'agit, à ce stade de la procédure, de simples données indicatives dans la mesure où toutes les formations demandées n'ont pu faire l'objet d'une estimation financière, ces prévisions n'incluant pas le coût des frais de déplacement liés aux formations.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de la présente communication.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication de Monsieur le Président relative au bilan de la formation du personnel territorial au sein du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Acte donné.

Le Président,